

Chers voisins et amis,

Le printemps 2024 est arrivé ! Nous espérons que ce mémo vous trouvera, vous et vos familles, en bonne santé.

C'est le temps de parler de nos lacs

1. La situation du **myriophylle à épi eurasien** est dynamique depuis que nous avons commencé à le suivre en 2016. Nous nous trouvons actuellement dans une très bonne situation. Il y a deux ans, nous avons jusqu'à cinq zones délimitées pour empêcher l'accès. Nous sommes heureux de dire qu'à la fin de l'été dernier, nous n'en avons qu'une seule... la zone « aérateur » d'origine de la rampe de mise à l'eau qui est toujours infectée. Merci d'éviter cette zone délimitée. Cela comprend les embarcations motorisées et non motorisées, ainsi que toutes les lignes de pêche. Nous devons empêcher la propagation du myriophylle à épi, et c'est la seule façon d'y parvenir. Veuillez rester à l'écart de cette zone à tout moment.

2. À partir de la mi-juin, **les plongeurs** continueront à enlever les plantes dans la zone « aérateur » et vérifieront tous les emplacements précédents pour voir si de la croissance est revenue. La Municipalité de Lantier a généreusement maintenu son budget et nous continuerons de gérer activement la situation.

3. **La rampe de mise à l'eau** n'a plus les services du résident qui gérait la barrière après les heures d'ouverture et les fins de semaine. La ville a pris des dispositions pour qu'un de ses employés assure le service après les heures normales, mais au moment d'écrire ces lignes, il n'existe aucune solution pour les week-ends. La ville est ouverte aux suggestions.

4. **Patrouilles nautiques**- malheureusement les pompiers qui patrouillaient nos lacs l'été dernier ont suspendu leurs opérations. À ce titre, La Ville de Lantier a embauché un nouveau service de gardiennage du Camping Ste-Agathe. Nous leur avons remis notre Code de conduite et nous les rencontrerons prochainement pour discuter de nos attentes et fixer un calendrier.

5. **Sécurité nautique** – Nous en avons réparé plusieurs et ajouté deux nouvelles bouées cette année pour améliorer la sécurité et réduire les vagues. Nous avons également remplacé et mis à jour la signalisation sur les ponts entre nos lacs. Le code de conduite pour la navigation de plaisance sur nos lacs demeure en vigueur. Vous devriez recevoir une copie de la ville avec votre facture de vignette de bateau. Une copie est également disponible sur notre site Web www.ludger-cardin.org Veuillez partager ceci avec votre famille, vos voisins et vos amis.

6. **Analyses de l'eau du lac** – Les bénévoles prélèveront à nouveau des échantillons de lac à 15 endroits différents de la mi-août à la fin du mois d'août. Les résultats de l'année dernière ont tous été jugés « bons ou excellents ».

7. **Analyses d'eau de puits** – L'association a déjà organisé des analyses d'eau de puits avec H2Labs à Ste Agathe. Comme dans un passé récent, vous vous connecterez après le 26 juin pour réserver et payer votre test qui pourra être passé au moment de votre choix. Un code de réduction de 30 % sera envoyé à tous les membres ayant payé leur cotisation 2024 (trente dollars) d'ici la mi-juin. Un mémo séparé contenant des instructions détaillées sera publié dans les prochaines semaines.

8. **Nettoyage septique** – Sani Nord a été acheté par E360S et nous avons déjà pris des dispositions avec les nouveaux propriétaires pour que les membres de l'APLC bénéficient d'un rabais important. Deux dates sont proposées ; 9 août et 6 septembre. Une note détaillée sera envoyée à mesure que nous nous rapprochons.

9. **Castors** - L'automne dernier, une famille de castors a construit une maison à côté du pont du lac Ludger. L'opinion dominante parmi les principaux environnementalistes et le Comité de l'Environnement de Lantier est que les castors sont généralement en bonne santé pour un lac. Leurs barrages filtrent l'eau qui alimente nos lacs et créent et entretiennent des zones humides. Nous devrions laisser les castors là où ils sont et nous concentrer sur la protection des arbres en installant des cages grillagées autour d'eux.

10. **Frais d'adhésion** – nos frais d'adhésion restent inchangés à 30,00 par foyer. Nous avons vraiment besoin de votre soutien pour garder nos lacs en bonne santé et pour continuer à offrir des services tels que les plongeurs, les analyses de l'eau des lacs, le délimitage des zones interdites et l'offre de rabais précieux pour les analyses de l'eau de puits et le nettoyage des fosses septiques. Nous sommes heureux d'annoncer que nous pouvons désormais accepter les paiements par virement électronique Interac à info@ludger-cardin.org. Veuillez-vous rendre en ligne auprès de votre banque ou visiter notre site Web (www.ludger-cardin.org) et effectuer votre paiement maintenant. Si vous utilisez Virement Interac, veuillez inscrire le nom du membre principal et votre adresse Lantier dans le champ mémo.

11. **Nouveau** - Nous pouvons désormais accepter des paiements couvrant 2 ans si vous souhaitez un E-Transfer de 60,00 au lieu de 30,00

Nous vous remercions pour votre soutien continu et avons hâte de vous voir sur le lac